



INFORMATIONS PRATIQUES

Tout ce que vous devez savoir avant de partir pour réussir votre voyage. Le voyage en groupe comporte certaines obligations de l'organisateur mais aussi du voyageur et sa réussite dépend aussi d'un état d'esprit. En complément de nos conditions générales et particulières, nous vous conseillons de lire attentivement les informations ci-dessous, afin de réussir votre voyage

PLACES DANS LE CAR

Pour répondre à l'attente de notre clientèle, nous attribuons des places dans l'autocar au moment de l'inscription. Néanmoins notre bonne volonté a quelques limites techniques :

- Les places du premier rang sont quelquefois réservées au guide local et à l'accompagnateur (nous demanderons donc souvent à tous nos voyageurs de se décaler d'un rang)
 - Les autocars n'ont pas tous la même configuration, donc le nombre de rangées est différent d'un bus à l'autre, ainsi que la position des toilettes.
- Nous indiquons donc à nos voyageurs à quel rang ils seront placés, côté droit ou côté gauche, et nous nous efforcerons de respecter cette situation. Mais cette bonne volonté ne peut être considérée comme un élément contractuel, compte tenu des éléments précédemment évoqués.

RAMASSAGE

Notre service tourisme vous garantit un acheminement depuis les principales villes des Bouches-du-Rhône. Il vous suffit de nous indiquer parmi nos points de rendez-vous, celui qui vous convient le mieux au moment de votre inscription. Attention, à 10 jours du départ lorsque les carnets de voyage seront établis, ce lieu de départ ne sera plus modifiable. Nous vous communiquerons l'heure de passage avec votre convocation environ 8 jours avant le départ quel que soit le mode de transport du voyage.

Pour contenter l'ensemble de nos clients, nous avons mis en place « Un départ agence » où deux parkings sont mis gracieusement à la disposition de notre aimable clientèle. Cette solution devrait éviter les ramassages parfois très longs et souvent fastidieux.

Pour les voyages en avion, la formule est identique. Si vous préférez vous rendre à l'aéroport de Marseille-Provence par vos propres moyens, sachez qu'un représentant Sabardu Voyages sera généralement là pour vous y accueillir.

ASSURANCE ANNULATION

Elle est en option, mais nous vous conseillons fortement d'y souscrire. Des aléas peuvent survenir et vous empêcher de partir. Son tarif est indiqué dans le tableau des prix sous la rubrique « Le prix ne comprend pas ».

FORMALITES DE POLICE

Ces indications sont valables uniquement pour les ressortissants français)

Les voyageurs doivent être munis, soit d'un passeport en cours de validité ou valable 6 mois après la date de retour selon les destinations, soit d'une carte d'identité de moins de 15 ans* Tout voyageur qui se ferait refouler au passage des frontières ne pourrait prétendre à aucun remboursement ni à aucune indemnité.

*Les voyageurs munis d'une carte nationale d'identité délivrée entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont invités à se reporter à la page du voyage concerné au paragraphe « formalités ».

Le détail des formalités est indiqué dans l'encadré des prix pour les voyages en autocar.

Pour les voyages en avion et les croisières nécessitant une approche aérienne, le détail des formalités est indiqué dans les pages réservées à cet effet (cf. p 224-225).

Les mineurs accompagnés ou non du père ou de la mère, doivent être munis selon les destinations soit d'un passeport individuel valide (et éventuellement d'un visa) soit d'une carte d'identité de moins de 10 ans.

Le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus du formulaire d'autorisation de sortie du territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

TRANSPORT AERIEN

Lors de votre inscription, nous vous indiquons si le transport est prévu en vol régulier ou en vol spécial (charter). Lors de la rédaction de la brochure, nous ignorons les horaires des vols pour des voyages qui auront lieu plusieurs mois après. Contrairement aux idées reçues, les compagnies « charter » proposent la même qualité que les compagnies régulières, aussi bien pour la qualité des avions que pour les équipages. Dans tous les cas, nous choisissons des compagnies fiables.

Pour les voyages longs courriers, la recherche d'un bon tarif, nous conduit à choisir des vols à correspondance. Les vols directs au départ de Marseille sont très rares, les vols directs depuis Paris sont plus fréquents, mais ne sont pas toujours aux meilleurs prix. Les repas ou les collations sont assurés à bord des avions en fonction des horaires de vols, ils sont à la charge des clients durant les temps d'escale ou de correspondance.

Les horaires des vols sont assez fiables, néanmoins de la même façon qu'il existe des bouchons sur les routes, il existe des retards dans le transport aérien, en raison du mauvais temps, des pannes, ou de toute raison qu'il faut accepter avec fatalité et dont votre agence n'est pas responsable.

Sachez également que les vols « charters » peuvent être amenés à faire escale.

Nous rappelons au voyageur que les règles relatives au transport aérien international sont régies par la Convention de Montréal, la Convention de Varsovie et le règlement CE 261/2004 ainsi que par la réglementation nationale régissant les transports locaux des pays concernées.

DUREE DU VOYAGE

Le premier jour et le dernier jour d'un voyage en avion sont généralement consacrés au transport aérien. Ces jours-là ne contiennent aucune visite et aucune prestation. Tous les voyageurs révent de partir le premier jour à 8 heures et de revenir le dernier jour à 20 heures. La réalité est souvent à l'inverse.

Les contraintes liées au transport aérien peuvent générer le premier jour, une arrivée tardive et un départ matinal le dernier.

Sur un plan touristique, il ne faut rien attendre de ces journées.

TAXES D'AEROPORT

Elles sont indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix comprend ».

Compte tenu de la fluctuation permanente du tarif mentionné à la date de parution du catalogue, cette taxe est susceptible d'être réajustée en fonction de sa valeur exacte jusqu'à 20 jours avant le départ.

En cas de non utilisation de votre billet, vous avez la possibilité de vous faire rembourser, sur demande, les « taxes d'aéroport » afférentes à celui-ci.

Attention une partie des taxes d'aéroport (YQ ou YR ou surcharge transporteur/carburant) n'est pas remboursée à moins que l'assurance annulation n'ait été souscrite.

BAGAGES ENDOMMAGES DANS LE TRANSPORT AERIEN

Lors de votre arrivée à destination, il vous faudra récupérer votre valise dans la zone prévue à cet effet. Merci de vérifier que celle-ci n'ait pas été endommagée durant le vol. Si vous vous apercevez que vos valises ont été abîmées, vous devez prendre contact, immédiatement avec un représentant de la compagnie. Si personne n'est présent à l'aéroport, les démarches se feront en ligne sur le site de la compagnie. Une fois la déclaration faite, vous recevrez un numéro de dossier ainsi qu'une confirmation à conserver. La compagnie peut demander votre reçu bagage, numéro et carte d'embarquement. Gardez donc précieusement tous ces documents, jusqu'à votre retour de voyage. Il est important de noter que ces démarches et déclarations doivent être faites impérativement auprès de l'aéroport concerné. Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous ne pourrez, malheureusement, plus prétendre à aucun dédommagement.

HOTELLERIE

Nous sélectionnons pour nos voyages des hôtels de bon confort, nous indiquons dans notre brochure leur classification selon les normes de leur pays. Il peut y avoir une certaine différence entre la classification française et les classifications étrangères. Même s'il correspond à une réalité locale, le nombre d'étoiles doit être interprété avec discernement.

CHAMBRE INDIVIDUELLE

Nous faisons le maximum pour obtenir des hôteliers, les chambres individuelles qui nous sont demandées. Celles-ci sont très difficiles à obtenir et nous vous saurions gré d'en limiter la demande.

Il convient de noter que la plupart des chambres individuelles sont très souvent moins confortables malgré le prix nettement supérieur exigé par l'hôtelier.

CHAMBRE A PARTAGER

Toute demande de chambre à partager est enregistrée lors de la réservation. Celle-ci est acceptée sous réserve qu'une autre personne en manifeste le désir. Dans cette dernière hypothèse, le supplément « chambre individuelle » qui aura été perçu sera immédiatement remboursé.

CHAMBRE TRIPLE

Le voyageur doit savoir que ces chambres sont souvent des chambres doubles dans lesquelles l'hôtelier a ajouté un 3ème lit. Le confort de ces chambres est quelquefois réduit. Compte tenu de ces réserves, le client ne pourra prétendre à une réduction ou indemnité en cas d'insatisfaction.

RESTAURATION

Nous sélectionnons pour nos voyages des menus de qualité qui tiennent compte des coutumes locales. Nous ne pouvons éviter le, trop de pâtes en Italie, la paëlla en Espagne et les couscous au Maroc. Un voyage reste une aventure, même gastronomique.

BOISSONS

Dans certains programmes les boissons : eau, vin, café, apéritif et digestif sont payables en plus. Nos voyageurs sont parfois surpris qu'on leur fasse payer l'eau. Dans de nombreux pays, on ne sert pas l'eau du robinet, ce n'est pas pour pousser le client à la consommation mais simplement pour servir un produit buvable.

EXCURSIONS FACULTATIVES

Les excursions facultatives réservées et réglées sur place qui figurent dans nos programmes sont organisées par des organismes locaux indépendants de Sabardu Voyages.

Même si elles peuvent être proposées par nos représentants (chauffeurs/accompagnateurs) à titre de service, elles ne sont pas un élément constitutif du voyage réservé auprès de notre agence.

Ces excursions sont achetées librement sur place et tout litige en résultant ne saurait en aucun cas engager la responsabilité de Sabardu Voyages.

Leurs descriptifs sont donnés à titre purement indicatif.

En cas de nombre insuffisant de participants (moins de 20), l'excursion pourra être annulée.

POURBOIRES

Il est d'usage de donner un pourboire : à vos guides locaux, aux chauffeurs, aux accompagnateurs et aux bagagistes. Ce n'est pas une obligation, c'est une politesse pour exprimer votre satisfaction.

POURBOIRES EN CROISIERE

Les compagnies de croisières ont rendu incontournable la pratique du pourboire, qui est de 12 € par nuit et par personne depuis le 01/06/2016 et il est susceptible de modification à tout moment par la compagnie. Ceci est donc à prévoir de façon inévitable dans le budget croisière.

SHOPPING

Votre agence de voyage assure la vente et l'après-vente des services qu'elle vous a vendus. En revanche elle n'assume aucune responsabilité dans les achats que vous ferez sur place. Le client garde son libre-arbitre, les achats faits durant le voyage relèvent de sa seule et entière responsabilité.

OBJETS PERDUS ET OUBLIES

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un nombre croissant d'objets personnels sont oubliés dans les hôtels, restaurants ou autocars par les clients. Il nous est impossible de nous charger de la recherche et du retour de ces objets.

PERSONNES HANDICAPEES ET/OU A MOBILITE REDUITE

Comme mentionnée dans nos Conditions Particulières, nous rappelons que de façon générale nos voyages ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite. Nous vous conseillons néanmoins de vous renseigner plus précisément auprès de nos vendeurs en fonction de la destination choisie.

L'inscription à l'un de nos voyages nécessite également une autonomie physique mais aussi psychologique.

Photos Sabardu Voyages. Photos X - Tous nos remerciements pour leurs photos aux Offices du Tourisme des pays concernés ainsi qu'aux parcs thématiques : le Puy du Fou – PortAventura – Zoo de Beauval. Les compagnies maritimes et fluviales : Costa Croisières – CroisiEurope – MSC Croisière. Le site libre de droits : Adobe Stock, le centre Caldea. Réalisation et impression : Signum Graphic : 04 42 22 96 14 - Bouc Bel Air.